S.P.S. - C.E.A.

Seysses, le 23 novembre 2026

Monsieur NICOLAS Christy
Secrétaire Général National du Syndicat
Pénitentiaire des Surveillants – C.E.A.
Tel : 06-95-06-48-50
sps.christy.nicolas@gmail.com

À

Monsieur le Secrétaire Général National UFAP

Et

A l'attention des Secrétaires Généraux Nationaux
Des organisations syndicales représentatives
De la Direction Générale de l'Administration Pénitentiaire.

Objet : **Revalorisation de la PSS ; réponse à une proposition de front commun syndical.**

Monsieur le Secrétaire Général National UFAP,
Messieurs les Secrétaires Généraux Nationaux,
Chers Collègues,

Nous accusons réception de votre courrier du 20 novembre 2026 relatif à la revalorisation de la Prime de Sujétions Spéciales (PSS) et à la nécessité de construire un front commun syndical sur cette revendication.

Le SPS-CEA partage pleinement le constat que vous formulez concernant la dégradation des conditions d'exercice des personnels pénitentiaires, l'aggravation des risques auxquels ils sont confrontés et **la nécessité d'une reconnaissance indemnitaire à la hauteur de leurs missions et de leurs responsabilités.**

C'est précisément dans cette démarche que le SPS-CEA a adressé, le 19 novembre dernier, un courrier au Garde des Sceaux, avec copie au Premier ministre, afin de solliciter l'ouverture rapide de négociations indemnitaires et de porter notamment le passage de la PSS à 35 % pour les personnels de surveillance du CEA.

Nous partageons également votre volonté de ne pas laisser les personnels pénitentiaires une nouvelle fois à l'écart des évolutions indemnitaires annoncées pour les fonctionnaires de Police.

Le SPS-CEA est donc favorable à une démarche syndicale collective sur cette revendication, dès lors qu'elle repose sur des objectifs clairement identifiés, une volonté commune d'obtenir des avancées concrètes et une détermination à donner à cette mobilisation les suites nécessaires.

Nous considérons en effet que les personnels attendent de leurs organisations syndicales qu'elles soient capables de dépasser leurs divergences lorsque l'intérêt collectif l'impose. Cette unité doit toutefois être porteuse d'une véritable ambition revendicative et ne saurait se limiter à une démarche symbolique ou à une simple multiplication des sollicitations institutionnelles.

La revalorisation de la PSS constitue une revendication légitime, urgente et incontournable. Elle doit pouvoir déboucher sur l'ouverture de négociations et sur des engagements précis du Gouvernement.

…/…

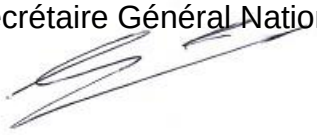
Nous sommes donc disposés à échanger avec les organisations syndicales représentatives afin de définir les modalités d'une démarche commune, tant sur les revendications à porter que sur les suites à donner en cas d'absence de réponse concrète de la part du Gouvernement.

Le SPS-CEA reste, pour sa part, pleinement engagé dans la défense et la reconnaissance de l'ensemble des personnels pénitentiaires, **notamment à travers sa revendication de reconnaissance de la Police pénitentiaire pour tous, qui constitue également un enjeu institutionnel majeur pour l'avenir de notre administration**.

Nous vous remercions de cette initiative et vous assurons de notre volonté de contribuer à toute démarche constructive susceptible de faire progresser concrètement les revendications des personnels.

Veuillez agréer, Monsieur le Secrétaire Général, l'expression de notre considération syndicale.

Christy NICOLAS
Secrétaire Général National



Site Internet : https://sps-cea.fr/ E-Mail : sps.christy.nicolas@gmail.com
Centre Pénitentiaire de Seysses, rue Danielle Casanova, BP 85, 31603 Muret Cedex